

## POURQUOI L'ANGLETERRE DEVIENT ELLE UN PAYS NON-FUMEUR ?

Cette nouvelle loi a pour objectif de protéger la population contre les effets nocifs du tabagisme passif.

La fumée passive respirée contient plus de 4000 produits chimiques, dont plus de cinquante sont cancérigènes.

Être exposé pendant longtemps à la fumée peut augmenter le risque de contracter de graves maladies, notamment le cancer du poumon ou certaines cardiopathies, ou de déclencher des crises d'asthme. Pour l'enfant, cela peut également comporter le risque de contracter des maladies respiratoires graves et entraîner le syndrome de la mort subite du nourrisson (MSN).



## AIDE POUR LES FUMEURS QUI SOUHAITENT S'ARRÊTER

Près de 70% des fumeurs disent qu'ils voudraient s'arrêter de fumer, et la nouvelle loi pourrait constituer une incitation supplémentaire à y parvenir. Si vous souhaitez vous arrêter, le NHS (Service national de santé) fournit gratuitement une aide excellente. Elle se compose des éléments suivants :

- ❑ **Services locaux NHS pour arrêter de fumer** – pour trouver votre service local, vous pouvez appeler le service gratuit d'assistance téléphonique antitabac du NHS (*NHS Smoking Helpline*) au numéro 0800 169 0 169, vous rendre sur le site Internet **gsmokefree.co.uk**, envoyer un message texte avec le mot « GIVEUP » et votre code postal complet au 88088, ou vous renseigner auprès du cabinet de votre médecin traitant, de la pharmacie locale ou de l'hôpital le plus proche.
- ❑ **Service d'assistance téléphonique antitabac du NHS** – vous pouvez parler à un conseiller spécialisé en appelant le numéro 0800 169 0 169 (tous les jours de 7 heures à 23 heures).
- ❑ **gsmokefree.co.uk** – ressource en ligne pour tout conseil, toute information ou aide dont vous avez besoin pour arrêter de fumer et ne plus recommencer.
- ❑ **Together (Ensemble)** – ce programme d'aide, auquel on peut adhérer gratuitement, est conçu pour vous aider à arrêter de fumer en ayant recours à la fois aux travaux de recherche médicale et aux observations émanant d'anciens fumeurs. Vous pouvez choisir de recevoir des courriels, des messages textes, des envois postaux et des appels téléphoniques. Pour plus de détails, appeler le service d'assistance téléphonique antitabac du NHS au numéro 0800 169 0 169 ou consulter le site **gsmokefree.co.uk**

Pour de plus amples renseignements sur la nouvelle loi anglaise antitabac, ou pour demander d'autres formats, veuillez vous rendre sur le site Internet : **smokefreeengland.co.uk**, ou appeler l'assistance téléphonique intitulée Smokefree England au numéro **0800 169 169 7**.



**SMOKEFREE**

6000BV 03/07 DOH 280337



## L'ANGLETERRE DEVIENT NON-FUMEUR LE PREMIER JUILLET 2007

La loi antitabac et vous.



**SMOKEFREE**

**NHS**

## UNE ANGLETERRE SANS FUMEURS

Le premier juillet 2007, presque tous les locaux fermés à usage collectif et le lieu de travail deviendront des zones non-fumeurs en Angleterre.

A partir de cette date, fumer dans ces espaces appartiendra au passé – et deviendra illégal.

On estime que cette nouvelle loi permettra de sauver des milliers de vies au cours de la prochaine décennie, et instaurera un espace plus sain et plus propre dans les lieux de convivialité et de travail.



Partout où seront affichés des panneaux de signalisation antitabac, le fait de fumer constituera une infraction.

## QUELS SERONT LES ESPACES NON-FUMEURS ?

La nouvelle loi antitabac s'appliquera à pratiquement tous les espaces publics fermés et au lieu de travail, c'est-à-dire aux pubs, aux clubs, aux bars, aux cafés, aux magasins, aux bureaux et aux usines.

Sur le lieu de travail, les fumeurs pour le personnel et les locaux réservés aux fumeurs ne seront plus autorisés, de sorte que toute personne voulant fumer devra le faire dehors.

Les moyens de transport publics et les véhicules utilitaires utilisés par plus d'une personne devront aussi être non-fumeurs.



## QUELLES SONT LES SANCTIONS ?

Dans d'autres pays non-fumeurs, comme l'Irlande, l'Écosse et la Nouvelle-Zélande, les lois ont été très bien respectées, et ont rapidement été appliquées automatiquement.

Cependant, toute personne ne respectant pas les dispositions de cette nouvelle loi antitabac commet une infraction et encourt une amende pouvant atteindre £200 au maximum si elle fume dans un espace non-fumeur.

Les amendes forfaitaires (*fixed penalty notices*) et l'amende maximale encourues pour chaque infraction sont indiquées ci-après.

- ❑ **Fumer dans des locaux ou véhicules non-fumeurs :** amende forfaitaire de £50 imposée au fumeur, ou une amende maximale de £200 si la personne est poursuivie et condamnée par un tribunal. (L'amende forfaitaire est réduite à £30 si elle est acquittée dans les 15 jours).
- ❑ **Non mise en place de signalisation antitabac :** amende forfaitaire de £200 imposée au gérant ou à l'occupant des locaux ou véhicules non-fumeurs, ou une amende maximale de £1000 si la personne en question est poursuivie et condamnée par un tribunal. (L'amende forfaitaire est réduite à £150 si elle est acquittée dans les 15 jours).
- ❑ **Non prévention de l'acte de fumer dans un espace non-fumeur :** amende maximale de £2500 imposée à la personne qui dirige ou contrôle les locaux ou le véhicule non-fumeur si elle est poursuivie et condamnée par un tribunal. Il n'y a pas d'amende forfaitaire pour cette infraction.